

AR PREFECTURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20160513-D_2016_6_22.DF

Reçu le 26/05/2016

DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

8, place du champ de foire

16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :

D_2016_6_22

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 21

Objet : Fonds d'urgence des collectivités territoriales pour l'Equateur

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

L'an deux mille seize, le vendredi 13 mai à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 09 Mai 2016

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur SUSSET Bernard

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que devant l'ampleur du sinistre survenu en Equateur le 16 avril dernier, suite à un séisme de magnitude 7.8 qui a causé d'importants dégâts sur la côte ouest, un compte pour le "Fonds d'urgence pour l'Equateur" a été créé par l'association Cités Unies France et il peut être abondé par les collectivités locales désireuses de répondre à l'appel de l'Equateur.

Ce fonds apportera une aide dans la phase de réhabilitation des villes et villages touchés et des services publics détruits, cela en collaboration avec les collectivités concernées.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle, en urgence, d'un montant de 100 € à l'association Cités Unies France, pour le « Fonds d'urgence des collectivités territoriales pour l'Equateur ».

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'octroyer une subvention de 100,00 € au "Fonds d'urgence pour l'Equateur" ouvert auprès de Cités Unies France ;

DECIDE de prélever la somme correspondante sur les crédits inscrits à cet effet au chapitre 65, article 6574 du budget communal ;

AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 13/05/2016, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le **26 MAI 2016**

Le Maire

Michel CARTERET.

